



Réseau RéPAAR Normandie

Réunion régionale #3
9 février 2018
9h30 - 16h30

Maison des Associations - Caen
7 Rue Neuve Bourg l'Abbé

Compte-rendu

Objectifs :

- Définir une feuille de route 2018 et une stratégie de communication
- Evaluer l'opportunité de mettre en place une plateforme de récupération de matériaux invendus
- Rédiger une charte du réseau en s'appuyant sur le travail réalisé en Auvergne-Rhône-Alpes

Pour mémoire, liste des thèmes de travail abordés en réunions dans les 7 autres régions pilotes du projet :

Déjà traités en Normandie :

- Formation
- Modèles organisationnels et économiques
- Assurances
- Mutualisation de compétences et de moyens matériels / échanges techniques

A l'ordre du jour :

- Promotion et communication
- Distribution de matériaux neufs et recyclés, éco-matériaux

A traiter ultérieurement :

- Démarche qualité / qualité constructive / charte de l'ARA
- Intégration de l'auto-réhabilitation aux métiers de la conception

Animation :

ARPE Normandie

Déroulement :

9h30 - 10h30

Actualité des opérateurs

10h30 - 11h30

PLENIERE - objectifs et feuille de route 2018

11h30 - 12h30

PLENIERE - stratégie de communication sur le Répaar en Normandie
- présentation d'un plan de communication par l'ARPE - échanges
- Présentation d'une cartographie régionale des opérateurs - échanges

PAUSE REPAS

13h30 - 14h30

ATELIER 1 : les conditions de mise en place d'une plateforme de matériaux invendus
ATELIER 2 : la charte du réseau Répaar : relecture du projet réalisé en Auvergne-Rhône-Alpes

14h30 - 16h → restitution et échanges

PROGRAMMATION PROCHAINE REUNION

Excusés :

- Céline Aribaud, Valérie Bahoua et Pascal Masse - CCAS Casa Bella
- Axel Viget - Soliha
- Alexandre Baudin - Inhari 14
- Gérard Lemoine - Maisons Paysannes de France - Seine-Maritime
- Cathy Thillard - Emergence-s
- Hervé Thibaud - Association Nationale des Compagnons Bâisseurs



ACTUALITÉ DES OPÉRATEURS

Sébastien Blanchet – Eco-Pertica / **Elise Combataladesse** – Pays du Perche Ornaix

Le Dispositif Eco-Réhab a permis à 13 ménages/propriétaires modestes d'être accompagnés depuis son démarrage en janvier 2017. Le principal frein observé est le budget des ménages.

Eco-Pertica a contracté une assurance décennale pour l'ensemble de ses activités en assistance à maîtrise d'ouvrage, mise en œuvre de matériaux biosourcés et accompagnement à l'auto-réhabilitation.

Le principal frein observé est le budget des ménages.

Laurent Bouyer – Enerterre

Laurent Bouyer est intégré à l'association Enerterre (auparavant employé par le PNR des Marais du Cotentin et du Bessin). Le siège de l'association déménage en mars pour intégrer le Pavillon des Energies au Dézert (Manche).

Enerterre est partenaire d'un projet européen Erasmus +, le projet Helps, dont l'objectif est l'essaimage du dispositif Enerterre. Les principales actions de ce projet sont :

- la production d'une charte « Enerterre »
- la production d'un guide
- un référentiel de formation à destination des encadrants techniques et des concepteurs
- la réalisation d'un évènement multiplicateur (programmé en juin 2019)

Par ailleurs, Enerterre recrute un encadrant technique pour réaliser la phase chantier des projets ARA des ménages en précarité énergétique « hors dispositif RGE ».

Les principaux freins rencontrés actuellement par Enerterre :

- difficulté à trouver des artisans pour intervenir sur chantiers
- difficulté à repérer les bénéficiaires
- pb d'information de l'ANAH et des DDT sur la valorisation des CEE (Certificats d'économie d'énergie)

Tom Lacheray - CIER14

Le CIER intervient dans le cadre d'un dispositif appelé « tuteur habitat ». Sur prescription d'assistantes sociales, environ 30 interventions par an.

Le CIER participe à la mise en place d'un atelier collectif à Burcy comprenant une mutuelle d'outils.

Sébastien Ruel – CAE Les Chantiers de Demain – artisan maçon & isolation

De plus en plus pris par de chantiers importants et longs.

Frein : difficulté à intégrer dans son planning des petites interventions en ARA.

Boris Bourget – CAE Les Chantiers de Demain - artisan en rénovation-menuiserie-second oeuvre.

Chantier en accompagnement en cours, avec de nombreuses difficultés :

- le maître d'ouvrage ayant commencé les travaux, il n'est plus éligible aux aides financières et les travaux mal réalisés doivent être repris.
- l'accompagnement prend beaucoup de temps et ce chantier sera déficitaire pour l'artisan.

Frein : besoin de créer du lien entre l'opérateur ANAH et le maître d'ouvrage

Rachel Albaut - ALEC 27, conseiller info-énergie

La construction du projet d'ARA se poursuit avec Soliha, l'ALEC interviendra auprès des publics ANAH et Soliha auprès des publics non éligibles.

Grégory signale que l'ARPE, en tant qu'animateur Répaar et en tant que réseau professionnel, peut accompagner les opérateurs émergents à identifier (et à former, le cas échéant), les artisans sur leur territoire.

Grégory Boulen , Clément Blasco, Lyra Herten - ARPE

L'ARPE reçoit de plus en plus de demandes de particuliers cherchant un professionnels pour intervenir en accompagnement : 9 demandes depuis octobre dernier. L'ARPE indique au particulier les professionnels membres du réseau, quand ils existent sur leur territoire.

ACTUALITÉ DU REPAAR

Le réseau national a envoyé une **lettre d'information** aux opérateurs en janvier, qu'en pensez-vous ? Globalement, les opérateurs sont septiques sur l'efficacité des lettres d'information. Toutefois, cette lettre pourrait permettre d'informer des partenaires qui ne participent pas aux réunions du réseau.

Comité Technique national – 7 février 2018

En présence des autres régions et d'un sociologue en charge de l'évaluation du projet. Production d'outils intéressants pour mieux comprendre et caractériser les types d'ARA et d'opération :



PLENIERE - objectifs et feuille de route 2018

- poursuivre le partage de connaissance et d'outils méthodologiques → **VALIDE**
 - objectif : mutualisé les outils qui fonctionnent et outiller les nouveaux opérateurs.
 - nouveaux thèmes : les financeurs
 - quel outil de partage ? → utiliser la frise proposée par la Région AURA
- établir un plan de communication phasé dans l'année → **VALIDE**
 - communiquer de manière concertée sur le Répaar et sur l'ARA
 - rendre lisible l'activité des opérateurs vis-à-vis des partenaires et financeurs
 - susciter l'intérêt de partenaires et financeurs potentiels → **pas prioritaire**
 - rencontrer les syndicats professionnels → **pas prioritaire**
 - mettre l'ARA comme thème transversal de la 15zaine des éco-matériaux 2018 ?
- achever la rédaction de la charte Répaar → **VALIDE**
 - contribuer à la production d'une charte nationale
 - outil d'identification de nouveaux professionnels
- étudier la mise en place d'une plateforme de récupération de matériaux invendus → **VALIDE**
- évaluer la demande ARA → faire remonter les demandes/appels d'offres connus. → **VALIDE**
- accompagner l'émergence des nouveaux opérateurs → **pas prioritaire**
 - mise en place de formation ? → voir réseau national - déclinaison normande ? - Enerterre ?
 - parrainage entre structures ? Hot-line ? Identification des compétences par structure ?
 - est-ce qu'on constitue un groupe de travail spécifique ?
- définir en lien avec les autres régions une démarche qualité Répaar → **pas prioritaire**
- Nouvelle proposition : organiser un réseau de bénévoles à l'échelle de la Normandie au bénéfice des chantiers ARA.

OUTIL : feuille de route 2018 actualisée sur le dossier partagé « ARPE → réseau normand → RRN3 »

PLENIERE - stratégie de communication sur le Répaar en Normandie

Communication auprès des partenaires institutionnels et financeurs :

Proposition de l'ARPE d'une réunion avec les partenaires financiers et institutionnels pour leur présenter les pratiques de l'auto-réhabilitation accompagnée, le Répaar et les opérateurs normands
→ **les opérateurs pensent qu'il est trop tôt pour ce type de réunion**

Demande des opérateurs :

- Réaliser des documents de communication sur le réseau et sur l'ARA.
- Solliciter l'ARPE pour soutenir/accompagner les opérateurs lors de RDV stratégiques.
- Envoyer un courrier d'information aux partenaires serait intéressant pour les informer de l'existence du réseau, des acteurs et des actions déjà réalisées. Dans ce cas il serait plus pertinent d'envoyer un courrier papier, co-signé par les acteurs du réseau, accompagné d'un mail envoyé par ces acteurs aux partenaires respectifs.

Communication auprès du grand public : Les journées de l'accompagnement

Ces journées pourraient être plutôt destinées au grand public pour pourrait comporter une journée plus spécifique pour les partenaires et/ou les artisans. En 2018, chaque opérateur organisera un événement qui s'inscrira dans la semaine de l'énergie avec un focus sur l'accompagnement sous forme de visites, cafés de l'accompagnement, ateliers de l'accompagnement.

Positionner l'événement en octobre pendant la 15zaine des Eco-matériaux et la semaine de l'Energie.

OUTIL : voir dossier partagé « travaux en cours → promotion communication »

ACTIONS :

- L'ARPE propose un document de présentation de l'ARA et du réseau Répaar
- L'ARPE propose un courrier d'information des partenaires institutionnels



- Les opérateurs informent l'ARPE de leurs rencontres avec des partenaires institutionnels et financiers
- Les opérateurs proposent des actions de promotion de l'ARA dans le cadre des évènements « habitat » de l'automne 2018 : Fête de l'Energie, 15zaine des Eco-matériaux.

ATELIER 1 : les conditions de mise en place d'une plateforme de matériaux invendus

Boris Bourget, Sébastien Blanchet, Sébastien Ruel, Tom Lacheray - animateur : Grégory Boulen

Obj : définir les conditions de mise en place et d'utilisation d'une telle plateforme par les opérateurs et établir une feuille de route du projet.

Les initiatives repérées : → voir compte rendus d'entretiens téléphoniques sur le dossier partagé

Les participants sont favorables à la mise en place d'une plateforme de récupération de matériaux invendus ou de 2^e main. L'idée serait de disposer de plusieurs lieux de stockage au plus près des besoins en mobilisant les espaces déjà disponibles :

- local d'Eco-Pertica à Nocé (61)
- local de l'atelier collectif à Burcy (14)
- solliciter les Chantiers de Demain

Pour écouler les volumes donnés, les bénéficiaires doivent être les plus nombreux possibles et ne pas se limiter aux publics bénéficiant d'un accompagnement.

L'ARPE n'est pas certain de pouvoir être reconnue d'intérêt général ou d'intérêt public. Cependant, Eco-Pertica, via l'association (et non la SCIC), pourrait en faire la demande.

A priori, il est possible de lancer un test avec Eco-Pertica, le CIER et les Chantiers de Demain (à consulter).

OUTIL : voir dossier partagé « distribution de matériaux »

ACTIONS :

- L'ARPE reprend contact avec Phénix, Solibat et les ressourceries.
- L'ARPE interroge l'Ademe sur la possibilité de financer ce projet dans le cadre du Comité Régional de l'Economie Circulaire.
- Les opérateurs me communiquent leurs besoins prioritaires (matériaux, quantités, fréquence) pour faciliter l'échange avec Phénix.

ATELIER 2 : la charte du réseau Répaar : relecture du projet réalisé en Auvergne-Rhône-Alpes

Rachel Albaut, Elise Combataladesse, Lyra Herten, Xavier Bouyer - animateur : Clément Blasco

OUTIL : modification visibles dans le dossier partagé « travaux en cours »

ACTIONS :

- L'ARPE transmet les propositions au groupe de travail en Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Prochaine réunion :

Avril 2018, sondage au lien suivant : <https://framadate.org/8eIVIIASrylNYG9s>